## RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

## Université de Dschang UNIVERSITY OF DSCHANG Scholae Thesaurus Dschangensis Ibi Cordum

**FACULTY OF SCIENCE** Décanat

FACULTÉ DES SCIENCES

The Deans' Office

BP 67, Dschang (Cameroun) Tél./Fax (237) 243 691 500 E-mail: faculte.sciences@univ-dschang.org

BP 96, Dschang (Cameroun) – Tél./Fax (237) 233 45 13 81 Website: http://www.unit-dschang.org.

/ 23/UDS/FS/D/VDPSAA |etvd

Dschang le, .2.3...MA | 2023

/UDs/FS/VDPSAA/CSDPER **NOTE DE SERVICE Nº** A l'adresse de la communauté Universitaire de la Faculté des Sciences sur le suivi des activités académiques pour le compte du semestre 2 de l'année 2022/20223.

Afin d'assurer un bon déroulement des activités académiques à mi-parcours du semestre 2 pour le compte de l'année académique 2020/2023, Madame le Doyen de la Faculté des Sciences porte à la connaissance de la communauté Universitaire dont elle a la charge, les informations ci-après :

1-La dispensation des cours magistraux pour une unité d'enseignement donnée doit s'étaler sur la durée du semestre afin de permettre aux étudiants d'optimiser leur assimilation. Les cours bloqués pour une période donnée sont donc proscrits sauf pour les missionnaires/vacataires;

- 2- Les fiches des travaux dirigés ou Travaux pratiques et les corrections des contrôles continus doivent être harmonisées par les équipes pédagogiques et remis en copie numérique aux étudiants. Les corrections des TD devront également être harmonisées ;
- 3- Les supports numériques des cours doivent être mis à la disposition des étudiants et à temps afin de leur permettre de s'en octroyer par leurs propres moyens et sans contrainte aucune ni contrepartie financière;
- 4-Les évaluations des Contrôles Continus (CC) se sont déroulés du jeudi 2 Avril 2023 au vendredi 19 Mai 2023. Les notes des CC devront être introduites dans le système SIGES au plus tard le 27 Mai 2023 :
- 5- Conformément au calendrier académique, les cours du 2<sup>nd</sup> semestre prennent fin le Vendredi 02 juin 2023. Les examens de fin du second semestre (session normale) débutent le mardi 13 juin 2023 selon un planning qui sera publié en temps opportun, et se termineront le mardi 27 juin 2023;
- 6-La date limite de payement de la seconde tranche des Droits Universitaires (DU) a été fixée au 17 avril 2023. Celle de l'inscription académique des étudiants admis au niveau supérieur à la fin du premier semestre au 19 avril 2023. En conséquence seuls les étudiants ayant payé la totalité de leurs DU et disposant d'une fiche d'inscription académique des niveaux concernés, verront leurs notes de CC affichées. L'accès dans les salles d'examens des sessions normale et de rattrapage du semestre 2 sera conditionné par la présentation des deux reçus de paiement des DU.

MADAME LE DOYEN